

## Charte LAVAL AGGLO ATHLE 53

### Section **Stade Lavallois Athlétisme**

La charte définit les rôles des licenciés en tant qu'athlètes, entraîneurs, parents, jurys et dirigeants dans la vie du club.

Pour rappel, voici les évènements et compétitions incontournables pour tous dans la vie du club :

- **Les compétitions** par équipe dont **les Interclubs**, temps fort de l'année avec 2 tours : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> week-ends de Mai – La présence de chacun est indispensable. C'est le rassemblement pour porter au plus haut les couleurs du club.
- **L'assemblée générale**, où la participation est un devoir pour chaque adhérent.
- **Les organisations du club.**

L'Athlète : une licence = des engagements	L'entraîneur : lien et acteur essentiel
<p>Je viens aux entraînements en respectant les horaires et prévient mon entraîneur ou référent en cas d'absence.            J'ai une tenue adaptée à la pratique de mon sport.            Je suis à l'écoute des autres, de mon entraîneur.            Je suis attentif aux consignes de sécurité et d'entraînement.            Je respecte tous les acteurs de l'athlétisme.            Je porte le maillot du club en compétition.            Je me donne les moyens de progresser.            Je participe à la vie du club (covoiturage, bénévolat, etc.).            Je participe aux compétitions (sauf Loisirs/Santé)</p> <p><b>Je m'engage à participer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aux Interclubs si sélectionné</b></li> <li>- <b>Aux championnats départementaux (Hiver et Eté)</b></li> <li>- <b>Aux compétitions où je suis qualifié</b></li> </ul>	<p>Il construit et dirige la séance.            Il encourage, évalue et rassure.            Il accompagne les progrès de l'athlète.            Il garantit la sécurité de l'athlète.            Il informe des horaires et prévient en cas d'absence.            Il informe ses athlètes des compétitions.            Il éduque et forme.            Il informe les parents.            Il se coordonne avec les autres entraîneurs.            Il valorise l'ensemble des athlètes qui seront l'image du club et aideront le groupe à progresser.            Il informe les dirigeants de tout problème.            Il se forme en continu.</p>
Les parents : un maillon clé dans la vie du club	Les dirigeants : garants de la pérennité
<p>Doivent s'intéresser à la vie du club et aux valeurs transmises.            Encouragent leurs enfants dans le respect de la charte du club.            Aident leurs enfants à développer leur esprit sportif.            Respectent les règles et l'autorité du club.            Jugent objectivement les possibilités de leurs enfants.            Participent à la vie du club (déplacements<sup>1</sup>, bénévolat...).</p> <p>Veillent à la ponctualité et au respect des horaires.            Viennent au stade chercher les athlètes.            Informent le club si leur enfant pratique un autre sport.            Peuvent adhérer au club en qualité de bénévoles pour entraîner des athlètes, devenir juge sur les compétitions etc...</p>	<p>Mettent à disposition un encadrement.            Promeuvent l'esprit sportif et ses valeurs de solidarité, de respect, de dépassement de soi.            Respectent le projet du club.            Favorisent la formation d'entraîneurs/officiels.            Participent aux décisions, manifestations.            Sont disponibles pour orienter, aider.            Participent activement au projet de l'athlète.            Règlent les conflits.            Garantissent la bonne gestion financière.</p>

### A APPROUVER SUR LA LICENCE

**Le club se réserve le droit de ne pas me réinscrire si l'engagement de la charte n'est pas respecté.**

<sup>1</sup> Les transports vers les lieux de compétitions sont à charge des parents quand la compétition a lieu dans le département. Sinon il s'agit de transports collectifs pris en charge par le club avec lieu et heure d'arrivée/de départ précisés par l'entraîneur. Le covoiturage restera l'option privilégiée au transport collectif, dans le cas d'un petit effectif.